

PIÈCES À FOURNIR

Pour constituer votre dossier, et selon votre situation, vous voudrez bien réunir les pièces justificatives suivantes :

I – COMPOSITION DE LA FAMILLE

- Copie de la carte d'identité recto-verso
- Copie du livret de famille lorsqu'il y a des enfants
- Copie de la carte ou du titre de séjour en cours de validité
- Copie du jugement de divorce ou de l'ordonnance de non-conciliation
- Lettre d'avocat attestant qu'une procédure de séparation/divorce est en cours
- Certificat de grossesse

II – RESSOURCES

- **Dans tous les cas** : copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition complet de l'année 2019 sur les revenus 2018 ou du rattachement fiscal
- **Copie des revenus de chacun des membres du foyer** :
 - 3 derniers bulletins de salaire,
 - Dernier versement Pôle emploi,
 - Dernier versement d'indemnités de Sécurité Sociale ou de pension d'invalidité,
 - Dernière notification de prestations sociales (RSA, AAH, allocations familiales),
 - Dernière notification d'allocation logement,
- Si vous êtes salarié : copie du contrat de travail complet ou de la lettre d'embauche
- Si vous êtes indemnisé par Pôle emploi : copie de la notification des droits
- Si vous êtes étudiant : copie de votre carte étudiant et éventuellement de l'attestation de bourse
- Avis de mutation professionnelle

III – LOGEMENT ACTUEL

- **Si vous êtes locataire** : copie des 3 dernières quittances de loyer **et** attestation bailleur (fournie dans la demande),
- **Si vous êtes logé gratuitement** : attestation d'hébergement à titre gracieux, attestation et quittance de votre ancien bailleur,
- **Si vous êtes propriétaire** : copie des dernières taxes foncières,
- **Si vous vendez votre logement** : compromis de vente et attestation d'échéances à jour de l'organisme prêteur.

IV – GARANTIE POUR LES ÉTUDIANTS

- Imprimé de garantie rempli et signé, accompagné du dernier avis d'imposition des garants et de leurs 3 derniers bulletins de salaire